



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 février 2019

Le 07 février 2019 le Conseil Municipal de la Commune de *SERVES* sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LAFUMA, Maire,

Présents : MM. BIRRAUX, FLORES, JOBLIN, LAFUMA, VERGET, Mmes, GAMIN, GIACOMINO, MAILLOT, PUYOU.

Madame Françoise MAILLOT est élue secrétaire de séance.

Absents excusés : Mesdames ASCONE Nathalie et Christelle DEFRANCE et Messieurs BOUTRY Geoffrey et Pascal DURUISSEAU

Absent : Monsieur Christophe DOMANGE

Pouvoirs : Monsieur Geoffrey BOUTRY donne pouvoir à Monsieur Daniel FLORES et Monsieur Pascal DURUISSEAU donne pouvoir à Madame Myriam GAMIN

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 29 novembre 2018, le Maire ouvre la séance :

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

2019-01 : Ouverture de crédits – opération programme économie d'énergie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits relatifs au programme économie d'énergie 2018 pour les bâtiments communaux. En effet cette opération d'une enveloppe de 20 000€ HT subventionné à 50% par le SDED n'a pas été complètement utilisée.

Pour cela je vous propose une ouverture de crédits avant le vote du budget communal 2019 pour un montant de 3 000€.

Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents

2019-02 : ARCHE AGGLO - Mutualisation

Monsieur le Maire ou le Président expose le schéma de mutualisation présenté par ARCHE AGGLO au Conseil des Maires le 04/12/2018.

Il convient de donner un avis.

Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents pour donner un avis favorable.

Monsieur le Maire rappelle le coût de l'Espace d'animation rural et culturel soit 848 907.08€ HT. Afin de pouvoir être au taux maximum des subventions soit 80%, il convient de redélibérer afin d'obtenir le fond de concours obtenu d'ARCHE AGGLO à son taux le plus élevé soit 37 610.00€.

Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents

Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents

Questions diverses

- Travaux :
 - o 1^{ère} tranche des travaux au cimetière est terminée.
 - o Le curage des fossés le long de la RN7 sera effectué à partir du lundi 11 février 2019
 - o Des tests à la fumée sont effectués afin de constater le séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales.
 - Divers
 - o Recensement de la population du 17 janvier au 15 février 2019
 - o CCAS : repas des Aînés le 02 mars 2019 à 12h00 à la Route Bleue
 - o Conseil d'école le 12/02/2019
 - Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2003 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
 - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
 - L'inscription aux examens et concours.
 - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.
- Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.
- Inscription sur les listes électorales jusqu'au 30/03/2019 pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019 : se munir de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
 - Prochaines dates pour réunion de préparation du budget
 - CM Vote du CA : 7 mars 2019
 - CM vote du budget : 04 avril 2019
 - Commissions finances :
 - 18 février 2019 à 18h30
 - 21 mars 2019 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Le Maire

Alain LAFUMA